

## **ASSEMBLEE GENERALE 2022**

**Jeudi 8 décembre 2022**

Ecole Jules Ferry à Fontenay-sous-Bois

***Procès-verbal***

### **PRESENTS**

*Personnalités élues :*

Guillaume GOUFFIER-CHA, Député de la 6<sup>ème</sup> circonscription

#### Fontenay-sous-Bois

Jean-Philippe GAUTRAIS, maire de Fontenay-sous-Bois

Philippe CORNELIS, adjoint au Maire délégué aux Espaces publics et à la biodiversité, aux espaces verts et à la propreté urbaine,

Yoann RISPAL, conseiller municipal délégué aux Transports collectifs et au Pôle gare,

Lionel BERTRAND, Christophe MATHIEU, conseillers municipaux

#### Vincennes

Charlotte LIBERT- ALBANEL, maire de Vincennes

Odile SEGURET, adjointe au Maire chargée de l'Enfance

Mamédi DIARRA, conseiller municipal chargé de l'Open data et des nouvelles technologies,

Sokona NIAKHATE, conseillère départementale, Conseil départemental du Val-de-Marne

### **EXCUSES**

Patrice BESSAC, maire de Montreuil

Gaylord LE CHEQUER, adjoint au maire de Montreuil

Claude MALLERIN, conseiller municipal de Fontenay-sous-Bois

Muriel HAUCHEMAILLE, conseillère municipale de Vincennes

Chantal CAZALS, conseillère municipale de Fontenay-sous-Bois

Laurence ABEILLE, conseillère régionale, Conseil régional d'Ile-de-France

**En tout, 68 présents et 46 pouvoirs d'adhérents.**

### **ORDRE DU JOUR**

- Accueil et présentation du conseil d'administration
- Rapport moral et d'activités 2022
- Rapport financier
- Votes
- Organisation de l'association
- Perspectives
- Parole aux élus et aux adhérents

Le Président de l'association, Sylvain BLANQUET, accueille au nom du Conseil d'administration les élus et adhérents qui ont répondu à l'invitation, leur souhaite la bienvenue et les remercie de la confiance qu'ils accordent à l'association. Il informe que, cette année encore, la date de l'AG a été décalée vers la fin de l'année civile.

Il précise que Bernard Gobitz, réélu vice-président après la dernière AG, a démissionné avant l'Enquête publique du fait qu'il est représentant des usagers au CA d'Ile de France Mobilités.

## **I - Présentation du Conseil d'administration**

### **1 - Le bureau**

Président : Sylvain Blanquet

Présidente d'honneur : Monique Abraham

Vice-Présidente : Patricia Raudier

Vice-Président : Adrian Meier

Vice-président : Gérard Lefèvre

Vice-président : Alain Fabre

Secrétaire : Karine Hollé

Secrétaire adjoint : Jean-Simon Meyer

Trésorier : Danièle Gral-Lepage

Trésorier-adjoint : François-Xavier Bartoli

### **2 - Autres membres**

Marie-Rose Bernazzani, Armelle HEDDEBAUT, Stéphanie Payet, Bernard Abraham, Christian Bergère, Xavier Delannoy, Philippe Geib et Nicolas Leroy.

## **II – Rapport moral et d'activités 2022**

### **Actions et Communication :**

- **Manifestation pour le prolongement de la ligne 1** (20 novembre 2021) : marche jaune du boulevard Théophile Sueur (Super U) à Montreuil jusqu'au carrefour des Rigollots (en passant par le carrefour du 8 mai 1945 boulevard de Verdun) avec la participation d'environ 500 personnes, et de nombreux élus des villes concernées, des départements du Val de Marne et de Seine St Denis, et des députés locaux, qui se sont exprimés au micro, place des Rigollots.

#### **Engagement signé de tous les élus présents lors de cette manifestation**

- Carte de vœux 2022
- Journée des associations 2022 à Vincennes le 3 septembre
- Participation à l'**émission PARIGO** débat sur FR3 IDF le 25 novembre 2022 : sur le Plateau se trouvaient, interrogés par Bertrand Lambert, Jean-Philippe GAUTRAIS – maire de Fontenay, Sylvain BLANQUET – président de l'association et Danièle STEER (représentant les opposants au projet).

## **Participation à l'enquête publique :**

Courrier aux adhérents pour participer à l'enquête publique par les différents moyens prévus : site internet, permanences des commissaires, courriers, mails et réunions publiques.

*Réalisation d'un flyer pour communiquer durant l'enquête publique sur le prolongement de la ligne 1.*

Visio conférence avec les adhérents pour leur indiquer la marche à suivre pour participer à l'Enquête publique

Rédaction d'un avis argumenté de l'association en 30 pages

Mise en place de nombreuses affiches et de panneaux sur le terrain

Participation à des reportages France3 IDF, BFMTV PARIS, Radio France

De très nombreux adhérents ont participé à l'enquête, puisque les permanences ont accueilli beaucoup de monde et reçu de nombreux avis : plus de 8000 avis ont été déposés dont la moitié d'avis positifs, les salles de réunions publiques étaient pleines, celle ayant eu lieu rue Eugène Martin à Fontenay-sous-Bois a même dû refuser du monde (du fait du Covid, le nombre de places était limité...).

Un avis officiel de l'association a été rédigé, mais *n'a pas été repris* dans l'avis du commissaire enquêteur.

**UN GRAND MERCI A TOUTE L'EQUIPE DES ADMINISTRATEURS, ET AUX ADHERENTS QUI SE SONT MOBILISES PENDANT CETTE PERIODE**

### **III – Rapport financier 2021 présenté par Danièle Gral-Lepage**

Le compte de résultat 2021 présente un léger excédent de 227,07 €, soit un peu plus du double de celui de 2020 qui s'élevait à 102€.

Les tableaux de ces comptes apparaissent en annexe.

#### **1 - Compte de résultat - Analyse des données financières**

Les charges en 2021 ont progressé globalement de 4,2% par rapport à celles de 2020. Toutefois, cette progression appelle quelques remarques.

- Tout d'abord, en 2020, une dotation aux provisions de 1 250€ avait été réalisée en vue du lancement ultérieur de l'enquête publique, mais pas de provision en 2021.
- Outre la prime d'assurance légèrement en baisse et les frais bancaires stables entre 2020 et 2021, toutes les autres charges ont augmenté.
- Cette progression est particulièrement importante en particulier pour les frais postaux + 44 % et l'achat de fournitures qui a triplé passant de 367€ à 1100€.

Les produits en 2021 affichent une progression de 8,8 % par rapport à 2020.

**En 2021, l'association comptabilisait presque autant de cotisants qu'en 2019, à savoir 325.**

- Les subventions versées par Fontenay et Vincennes sont stables entre 2020 et 2021 et s'élèvent au total à 500 €.
- Le montant des cotisations en 2021 a progressé de 20% suite à l'évolution du nombre d'adhérents cotisant. Pour mémoire, en 2020, le COVID avait généré une baisse importante de cotisants.
- Quant aux dons, ils marquent un recul passant de 755€ en 2020 à 690€.

## **2 - Compte de bilan**

Le compte de bilan 2021 présente une légère augmentation des disponibilités de l'association de 160 € soit +3%.

La mobilisation de nos adhérents lors d'évènement divers a suscité des frais importants, de tracts, flyers, courriers ...

Cette mobilisation a été importante en 2021 pour obtenir le lancement de l'enquête publique en début 2022.

Le Président remercie la trésorière et rappelle que la crise sanitaire continue d'impacter l'association. Les actions sur le terrain sont moins nombreuses et l'avis négatif de la commission d'Enquête publique ont pour conséquences une baisse du nombre de cotisants.

## **IV - Votes**

Le Procès-Verbal de l'AG 2021 est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Le maintien de la cotisation à 5 € est approuvé à l'unanimité.

## **V - Renouvellement du Conseil d'administration :**

Adrian MEIER et Nicolas LEROY ne souhaitent pas continuer.

Rappel des membres du conseil qui continuent leur mandat :

Marie-Rose BERNAZZANI, Bernard ABRAHAM, Jean-Simon MEYER, Christian BERGERE, Xavier DELANNOY, Alain FABRE, Armelle HEDDEBAUT et Philippe GEIB.

Membres dont le mandat doit être renouvelé :

Sylvain BLANQUET, Danièle GRAL-LEPAGE, Karine HOLLE, Patricia RAUDIER, Stéphanie PAYET, François-Xavier BARTOLI et Gérard LEFEVRE.

Ces membres sont réélus à l'unanimité.

Candidature pour entrer au Conseil d'administration : Bernard GOBITZ

Il est élu à l'unanimité.

## VI – Evénements de l’année/Actualité/Débat

### 1. Les évènements du projet depuis l’enquête publique

#### ▶ 23 Mai 2022 :

- ▶ Le Conseil régional d'Ile-de-France réaffirme son soutien au prolongement de la ligne 1 du métro.
- ▶ Chose rare, *l'ensemble des élus de toutes tendances politiques* de la commission permanente du conseil régional d'Ile-de-France se sont mis d'accord pour soutenir le prolongement de la ligne 1 du métro.
- ▶ Les conseils départementaux 94 et 93 ont également approuvé le projet.

#### ▶ 12 juillet 2022 :

- ▶ Le Conseil d’administration d’Ile-de-France Mobilités *approuve à l’unanimité* la déclaration du projet et s’engage sur des améliorations.
- ▶ Ile-de-France Mobilités s’engage à modifier le projet et prend des engagements pour répondre à chacune des réserves développées par la commission d’enquête dans la délibération du Conseil d’administration du 12/07.

#### ▶ Quelles modifications ?

Modification N°1 : déplacement de l’installation de la future base vie du chantier sur l’avenue Fayolle (sur un espace déjà imperméabilisé) pour limiter les impacts sur les espaces végétalisés dans le Bois de Vincennes ;

Modification N°2 : réalisation de l’enfouissement du poste de redressement dit OA1, pour limiter l’impact visuel dans le Bois de Vincennes ;

#### ▶ Quels Engagements ?

- ▶ Engagement N°1 : étudier l’optimisation des emprises travaux de l’ouvrage d’entonnement pour limiter l’impact sur l’alignement d’arbres de l’avenue de la Dame Blanche ;
- ▶ Engagement N°2 : imposer un cahier de prescriptions strictes aux entreprises pour limiter et réduire les impacts sur la faune et la flore durant les travaux (limitation des périodes de travaux en dehors des périodes de reproduction et d’élevage, pratique d’abattage d’arbres respectueuse de la faune présente, mesures de protection des arbres conservés à proximité des travaux) mais aussi sur les bâtiments riverains concernant le bruit, l’impact visuel et les circulations routières ;
- ▶ Engagement N°3 : mettre en oeuvre une stratégie de compensation écologique et forestière ambitieuse (3 arbres plantés pour 1 abattu) sur des sites de préférence dans le Bois de Vincennes, en concertation avec les acteurs du site (Ville de Paris, inspection des sites, DRIAAF).

## 2 – Actualité et perspectives

Et Demain ??? La question est la suivante :

**A quelle date Mme la Préfet du Val-de-Marne va-t-elle signer ou non la Déclaration d’Utilité Publique ? sachant qu’elle a jusqu’au 2 mars pour donner sa réponse.**

**Vous pouvez agir comme peut en témoigner Bernard :**

### Témoignage :

Constatant que la préfète du Val de Marne ne dispose que de la proposition d'IDFM et des avis des opposants sur le mode Fake News, j'ai pris l'initiative d'écrire en novembre à la préfète pour l'informer des irrégularités flagrantes constatées lors de l'enquête qu'elle a initiée.

En premier lieu, sur l'usage d'une pétition particulièrement habile et mensongère, diffusée avant l'enquête, et utilisée à 5 reprises (avec des arguments différents à chaque fois) pendant l'enquête pour démultiplier le nombre d'observations négatives.

En second lieu, sur la **partialité flagrante de l'enquête d'utilité publique**, par le choix délibéré d'analyser les réponses uniquement sur 8 thèmes défavorables au projet (le 9<sup>ème</sup> thème étant dédié aux solutions alternatives), en **oubliant systématiquement** toutes les 4 000 observations favorables et les très nombreux arguments de fond développés, notamment à partir des témoignages vécus des usagers, dont ceux de l'avis de notre association.

En troisième lieu, sur l'utilisation des Fake news pour influencer la préfecture.

La réponse de la préfecture a été sidérante, considérant qu'elle n'avait pas à juger de la partialité ou non de l'enquête publique !!!

## VII – Parole aux élus et à la salle

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**, Maire de Vincennes et Conseillère Régionale

Ce fut une année riche, pendant laquelle on a beaucoup poussé pour que l'Enquête Publique ait enfin lieu. Des oppositions ont pu s'exprimer pour obtenir des améliorations du projet.

Le sujet est désormais connu et compris et les points à améliorer identifiés, notamment les impacts sur le Bois de Vincennes.

Il y a eu sur ce point beaucoup d'avancées, IDFM a grandement amélioré son projet face à un rapport d'Enquête Publique à charge.

Le financement reste le sujet le plus difficile, indépendamment de *l'intérêt général du projet*.

On a réalisé collectivement un beau travail. Désormais, il reste à voir comment les politiques s'emparent du sujet.

**Guillaume GOUFFIER-CHA**, Député de la 6eme circonscription du Val-de-Marne

Merci à tous. L'Enquête Publique n'était pas facile et il y a eu des moments d'agression (à destination de la Maire de Vincennes en particulier). On peut saluer les avis positifs nombreux, trans-partisans, construits et argumentés ainsi que la mobilisation de la Région. Malgré le résultat, personne ne s'est désolidarisé et il faut poursuivre et écrire à la Première Ministre. En effet, ce n'est pas la Préfète qui donnera ou non la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Si cela continue ainsi, **plus aucun projet ne se fera**, car il y aura toujours une nécessité de conciliation économique, environnementale et écologique. Par exemple pour les 10 RER Régionaux métropolitains annoncés par le président E. Macron.

Le problème vient surtout des **seuls avis négatifs** remontés dans le rapport d'enquête. Il faut le faire savoir afin d'améliorer les Enquêtes Publiques dans les années qui viennent ! Faire remonter le ressenti par rapport à cette Enquête publique.

Également, le sujet des critères d'évaluation à horizon 2030 : 100% du parc automobile en électrique, c'est impossible ! Il faut faire remonter l'absurdité de ces critères, qui bloque le projet, auprès de Clément

Beaune, ministre en charge des Transports. *Défendre la 1, c'est défendre l'ensemble des projets de mobilité*, car sur la base des mêmes critères, **plus aucun** projet de transport lourd ne pourra dorénavant voir le jour. Les attentes de nos concitoyens en faveur des transports collectifs sont énormes. Restons mobilisés collectivement !

**Jean-Philippe GAUTRAIS**, Maire de Fontenay-sous-Bois

Le vrai sujet posé sur les Transports Publics c'est le financement : 1,5 à 1,7 milliard d'euros. Sur la question environnementale posée par les travaux dans le Bois de Vincennes, je tiens à saluer le travail sérieux de IDFM. Une prise de responsabilité avec une nouvelle modification du projet adoptée par la Région à **l'unanimité**.

En effet, il n'y a **pas de possibilité d'un nouveau tracé ou d'une solution alternative**.

Ce sur quoi on n'a pas assez insisté durant l'EP, c'est l'impact systémique du projet de prolongement **bien au-delà des 3 communes impactées**. Au global, ce sont **plus de 5 millions d'usagers concernés par le projet** vis-à-vis des 90 000 passagers / jour.

Val-de-Fontenay est la porte d'entrée de l'Est Parisien. **La Ligne 1 est une solution de délestage des RER E et A** (celle-ci étant la plus fréquentée d'Europe), une solution de désengorgement. On pense à la Région et notamment aux Seine-et-Marnais.

Ce projet est nécessaire pour lutter contre la dégradation de notre cadre de vie (il n'y a pas que le Bois). Pour rappel, **l'A86 est le plus gros bouchon d'Europe**.

La mobilisation de 2 présidents de Département, des 3 maires soulignent l'importance du projet pour les territoires y compris la volonté d'un rééquilibrage Est-Ouest. Il faut donc écrire à Elisabeth BORNE.

La bataille est encore rude jusqu'au 2 mars 2023 avec le soutien des élus et des collectivités. Si le projet n'obtient pas la signature de la DUP, il y aura peu d'espoir. C'est d'autant plus rude après 15 ans de combat sur le sujet.

Sinon il y aura une dégradation économique, sociale et environnementale.

Merci à l'association ! Nous serons auprès d'elle.

**Un adhérent** informe qu'il est allé sur le site IDFM et qu'il y a trouvé le rapport et la synthèse de la commission d'EP, mais on n'y trouve pas les 4000 avis positifs, on n'y voit pas l'avis argumenté de 30 pages de notre association. Donc le système administratif cache une partie très importante des contributions à l'EP.

Il n'a jamais vu un tel traitement pour les EP (il en connaît par son travail).

La commission avait un parti-pris, puisqu'il a vu le commissaire souligner le coût du projet à quelqu'un qui se renseignait dans une permanence afin d'exprimer son avis. Or le commissaire doit être impartial.

**Yoann Rispal**, Conseiller municipal délégué aux Transports collectifs et au Pôle gare.

Je suis très affecté ce soir, car la décision est prise et elle sera publique dans quelques jours.

Si la DUP est obtenue, la décision sera attaquée de toutes parts et les oppositions la casseront. Il faudra alors se battre de nouveau pour regagner une nouvelle DUP.

Dans le cas contraire, un nouveau combat démarrera et il faudra repartir très vite sur le terrain.

C'est comme la guerre, il faut s'organiser de façon militaire.

Le problème majeur est que personne ne veut ouvrir le tiroir-caisse et qu'il y a un corporatisme pour soutenir d'autres projets pour d'autres territoires. Les projets sont mis en concurrence car les investissements publics se raréfient... Il faut en être sûr, des personnes travaillent à torpiller la ligne 1. Il faut préparer une nouvelle initiative, passer à l'offensive.

Il est nécessaire d'écrire à la Première Ministre pour lui demander une audience et présenter les arguments suivants :

- Une enquête injuste avec un parti-pris
- Une commission d'enquête agressée et qui a orienté les avis pendant les permanences
- Un rapport qui n'est pas le reflet des avis (plus de 4000 avis positifs qu'on ne retrouve pas dans le rapport !)

**Notre chance** : La région et les communes parlent d'une même voix !

On a perdu la bataille de l'EP avec des intérêt particuliers vis-à-vis de l'intérêt général. Désormais, une mobilisation citoyenne est nécessaire.

## VII – Conclusion

**Sylvain BLANQUET invite les adhérents à écrire à la Première Ministre, Elisabeth BORNE, chacun donnant son point de vue par apport à l'EP et à son besoin de transport.**

Si on ne fait rien, le dossier risque d'être oublié.

La secrétaire



Karine HOLLE

Le Président



Sylvain BLANQUET

## **Annexe - Rapport financier (2 tableaux)**

Compte de résultat Résultats financiers du dernier exercice arrêtés au 31/12/2021

Bilan de l'exercice arrêté au 31/12/2021